

LE RÔLE DU PRIVATE EQUITY DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS CLIMATIQUES APRÈS LA COP26

L'objectif de la COP26 était de définir comment réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de limiter l'augmentation de la température à 1,5°C. L'OCDE estime qu'il faudra des investissements de l'ordre de 6 900 milliards de dollars par an dans les 15 prochaines années afin de « décarboniser » les économies existantes.

Les investissements privés, aux côtés de ceux effectués par les Etats, vont jouer un rôle prépondérant dans le financement de nouvelles technologies, afin d'accompagner la transition de nos modèles de production. Les opportunités d'investissements concernant le respect de l'environnement et les modèles économiques « net zéro » vont s'accélérer pour les acteurs du Private Equity.

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS PORTANT SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le terme « Climate Impact Finance » désigne les transactions portant sur le changement climatique. Pour atteindre les objectifs fixés pendant la COP26, il est nécessaire d'encourager les investissements privés dans les industries 'vertes' ainsi que de modifier les modèles économiques traditionnels qui dépendent largement de la consommation de biens non-durables et de l'utilisation d'énergies fossiles.

Avec plus de 10 milliards d'encours en Private Equity, Unigestion souhaite renforcer ses investissements permettant de limiter l'augmentation du changement climatique. Nous investissons depuis plus d'une décennie dans les secteurs à faible émission de carbone et Unigestion s'apprête à lancer un fonds de 300 millions d'Euros dédié à l'impact climatique.

Le fonds **Unigestion Climate Impact** investira dans des entreprises ayant trois activités distinctes luttant contre le réchauffement climatique : faible émission de carbone, facilitation et transition énergétique. Nous sélectionnons des entreprises offrant de solides opportunités de croissance tout en étant parfaitement positionnées sur les activités luttant contre le réchauffement climatique.

DES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS 'IMPACTS' PORTEURS

Le secteur de la **transition énergétique** joue un rôle crucial dans la réduction de notre dépendance aux énergies fossiles. Les sources d'énergie solaire et éolienne non subventionnées sont désormais moins chères que le charbon, mais la capacité de production de certaines énergies renouvelables va encore devoir s'accroître. Cela devrait nécessiter un investissement estimé à 3 400 milliards de dollars afin d'atteindre une 55 % de la production mondiale. Le fonds Climate Impact d'Unigestion se concentre notamment sur les entreprises qui participent à réduire l'empreinte carbone au sein du secteur de l'énergie.

Le secteur des transports a connu une transformation majeure ces dernières années. Une grande partie des constructeurs automobiles mondiaux a commencé à faire évoluer les modèles économiques vers des véhicules électriques, avec une hausse des ventes mondiales de 43 % en 2020. L'équipe de Private Equity d'Unigestion suit l'évolution de ce secteur depuis de nombreuses années et a investi avec succès dans les chargeurs de véhicules électriques, sur laquelle repose le marché de la **mobilité verte**.



Les objectifs climatiques ne peuvent être atteints sans s'attaquer à la dégradation de l'environnement. Unigestion investit dans des entreprises qui intègrent la dimension circulaire au sein de leur modèle économique, notamment les entreprises de recyclage des déchets et celles qui révolutionnent la façon dont nous utilisons les ressources naturelles. D'après certaines estimations, la transition vers une **économie circulaire** permettrait d'augmenter la croissance du PIB mondial de 4 500 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années.

UN MOMENT OPPORTUN POUR INVESTIR DANS LA TRANSITION CLIMATIQUE

Il ne fait aucun doute que le moment est venu d'investir dans les industries qui permettent de lutter contre le réchauffement climatique. A l'image de certaines innovations majeures, telles qu'internet, les réseaux cellulaires ou le GPS, les États vont fortement investir et faciliter les investissements privés, afin d'atteindre les objectifs fixés par la COP. Depuis plusieurs années, nous assistons à un marché où l'innovation et les modèles commerciaux durables se multiplient et s'accélèrent. Notre mission est de permettre à nos investisseurs de s'engager pour limiter le réchauffement climatique en accédant à ces opportunités qui évoluent de pair avec les attentes et les comportements des consommateurs au niveau mondial.

Important Information

Ce document vous est fourni à titre confidentiel et ne doit pas être distribué, publié, reproduit ou divulgué, en tout ou en partie, à toute autre personne.

Les informations et les données présentées dans ce document peuvent traiter de l'activité générale du marché ou des tendances du secteur, mais ne doivent pas être considérées comme des prévisions, des recherches ou des conseils d'investissement. Il ne s'agit pas d'une promotion financière et ne constitue pas une offre, une sollicitation ou une recommandation de quelque nature que ce soit d'investir dans les stratégies ou dans les véhicules d'investissement auxquels il fait référence. Certaines des stratégies d'investissement décrites ou évoquées dans le présent document peuvent être considérées comme des investissements à haut risque et difficilement réalisables, susceptibles de subir des pertes substantielles et soudaines, y compris la perte totale de l'investissement. risks.

Les vues d'investissement, les opinions ou les analyses économiques et de marché exprimées dans ce document présentent le jugement d'Unigestion à la date de publication sans tenir compte de la date à laquelle vous pouvez accéder à l'information. Il n'y a aucune garantie que ces vues et opinions exprimées seront correctes et elles ne prétendent pas être une description complète des titres, marchés et développements auxquels il est fait référence. Toutes les informations fournies ici sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Dans la mesure où ce rapport contient des déclarations concernant l'avenir, ces déclarations sont prospectives et soumises à un certain nombre de risques et d'incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, l'impact des produits concurrents, les risques d'acceptation par le marché et d'autres risques.

Les données et les informations graphiques contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif uniquement et peuvent provenir de sources tierces. Bien que nous estimions que les informations obtenues de sources publiques et tierces sont fiables, nous ne les avons pas vérifiées de manière indépendante et nous ne pouvons donc pas garantir leur exactitude ou leur exhaustivité. En conséquence, aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est ou ne sera faite par Unigestion à cet égard et aucune responsabilité n'est ou ne sera acceptée. Sauf indication contraire, la source est Unigestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Tout investissement comporte des risques, y compris la perte totale pour l'investisseur.

Unigestion SA est autorisée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Unigestion (UK) Ltd. est autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority (FCA) britannique et est enregistrée auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC). Unigestion Asset Management (France) S.A. est autorisée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Unigestion Asset Management (Canada) Inc, dont les bureaux sont situés à Toronto et à Montréal, est enregistrée en tant que gestionnaire de portefeuille et/ou courtier sur le marché dispensé dans neuf provinces du Canada et également en tant que gestionnaire de fonds d'investissement en Ontario et au Québec. Son principal organisme de réglementation est la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO). Unigestion Asset Management (Düsseldorf) SA est co-régulée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BAFIN)